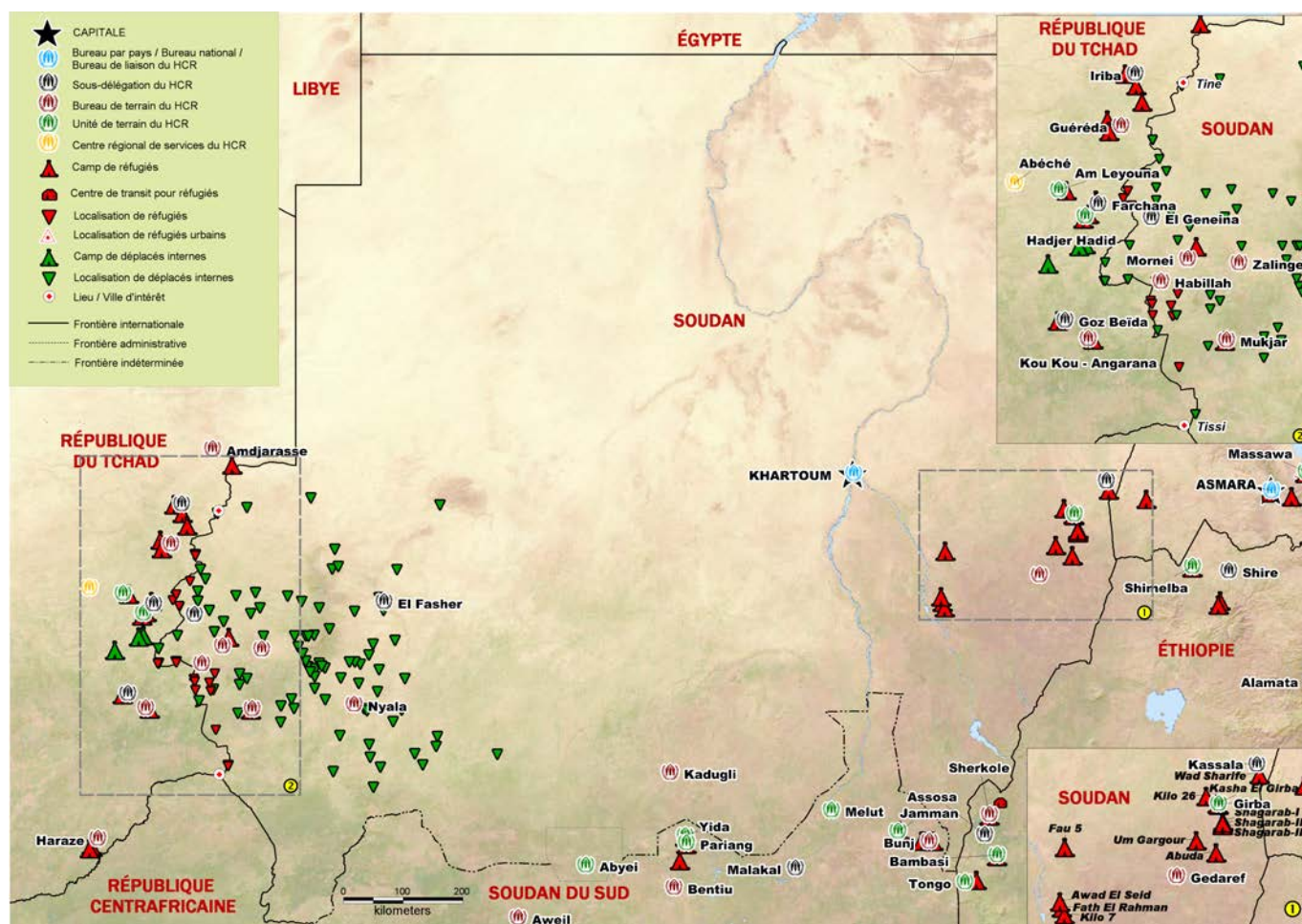


SOUDAN



Environnement opérationnel

Contexte

L'environnement opérationnel au Soudan, marqué par d'incessants déplacements et mouvements de population, est particulièrement difficile. L'action du HCR dans le pays porte sur quatre situations

distinctes : Khartoum, les zones visées par des protocoles spéciaux, le Soudan oriental et le Darfour. La population relevant de la compétence du HCR comprend environ 2,3 millions de déplacés internes, quelque 140 000 réfugiés, 7 000 demandeurs d'asile et, selon les estimations, des centaines de milliers de personnes risquant de devenir apatrides. La plupart sont des réfugiés originaires d'Érythrée, d'Éthiopie, du Tchad, de République démocratique du Congo (RDC) et de Somalie, mais il y a aussi une

Chiffres prévisionnels pour le Soudan

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Tchad	8 300	8 300	8 500	8 500
	Érythrée	115 000	88 500	125 000	69 000
	Éthiopie	5 000	550	5 500	600
	Pays divers	600	120	800	150
Apparentés réfugiés	Tchad	25 000	10 000	15 000	5 000
	Pays divers	3 000	1 500	3 000	1 500
Demandeurs d'asile	RDC	150	150	100	100
	Érythrée	2 600	50	800	80
	Éthiopie	3 300	70	3 500	100
	Pays divers	700	100	750	110
Réfugiés rapatriés	Soudan	20 000	20 000	80 000	80 000
Déplacés internes	Soudan	2 300 000	1 400 000	2 300 000	1 400 000
Déplacés de retour	Soudan	345 000	345 000	410 000	410 000
Total		2 828 650	1 874 340	2 954 950	1 975 140

Enfants réfugiés originaires d'Érythrée au camp de Shagarab 1.

HCR / A. AWAD

importante population de déplacés internes au Darfour, à Khartoum et au Soudan oriental.

En 2012, le HCR a lancé avec succès l'Initiative pour des solutions transitoires, de concert avec le PNUD et la Banque mondiale et en étroite partenariat avec le Gouvernement soudanais, afin de

promouvoir l'autosuffisance de quelque 77 000 réfugiés de longue date au Soudan oriental. Le HCR a également entrepris de mettre en œuvre, avec l'OIM et les autorités locales, un projet destiné à lutter contre la traite, le trafic et l'enlèvement de réfugiés et de demandeurs d'asile au Soudan oriental.

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Autonomisation et autogestion communautaires

- L'accès aux services financiers est facilité et une formation professionnelle assurée.
 - ☞ Les réfugiés au Soudan oriental ont davantage accès aux moyens de subsistance et à la formation professionnelle.
 - ☞ Quelque 3 400 réfugiés au Soudan oriental ont davantage accès aux services financiers (y compris aux prêts).

Environnement de protection favorable

- Des lois et des politiques sont élaborées ou renforcées.
 - ☞ Au Soudan, la législation et les pratiques en matière d'apatridie sont conformes aux normes internationales.

Processus de protection et documents adéquats

- La qualité de l'enregistrement et du profilage est améliorée ou maintenue.
 - ☞ Quelque 85 pour cent des réfugiés sont enregistrés individuellement.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- La protection et la prise en charge des nouveaux arrivants, en particulier des victimes du trafic ou de la traite sont renforcées.
 - ☞ Toutes les victimes identifiées de la traite des êtres humains, d'enlèvements, de traumatismes et/ou de violences sexuelles, ainsi que

tous les enfants non accompagnés ou séparés, sont protégés, enregistrés individuellement et transférés vers les services pertinents.

Besoins de base et services essentiels

- Une éducation primaire et secondaire est offerte aux réfugiés.
 - ☞ Dans les camps, tous les enfants des tranches d'âge correspondantes sont scolarisés dans le primaire ou dans le secondaire.
- Des abris et des infrastructures sont construits, améliorés ou entretenus.
 - ☞ Quelque 90 pour cent des réfugiés accueillis dans les camps du Soudan oriental et du Darfour vivent dans des logements convenables.
- L'approvisionnement en eau potable est amélioré ou maintenu.
 - ☞ Environ 90 pour cent des réfugiés au Darfour et au Soudan oriental reçoivent 20 litres d'eau potable par personne et par jour.

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de retour volontaire est réalisé.
 - ☞ Tous les déplacés internes au Darfour qui ont l'intention de rentrer en 2013 le font de leur plein gré.
 - ☞ Quelque 700 missions de suivi sur le terrain sont entreprises.
 - ☞ Les programmes destinés à promouvoir la coexistence sont encouragés avec l'aide des acteurs du développement, des acteurs gouvernementaux et autres partenaires.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	11
□ Effectifs totaux	387
Internationaux	252
Nationaux	75
JEA	6
VNU	54

Depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, les désaccords sur la répartition des ressources pétrolières entre le Soudan et le Soudan du Sud ainsi que l'arrêt des exportations de pétrole ont provoqué une forte inflation au Soudan. En outre, les combats qui ont troublé les trois zones visées par des protocoles ont entraîné des déplacements internes dans les régions frontalières, ainsi que des exodes massifs de réfugiés vers l'Éthiopie et le Soudan du Sud en 2011 et 2012.

Le Document de Doha pour la paix au Darfour, signé par le Gouvernement et l'un des groupes rebelles en 2011, et le mouvement ininterrompu de retour volontaire des déplacés internes et des réfugiés constituent des évolutions prometteuses. Néanmoins, les violences qui ont éclaté au Darfour en juillet et en août 2012 ont entraîné de nouveaux déplacements internes.

À la suite de la sécession du Soudan du Sud, les individus d'origine sud-soudanaise qui résidaient au Soudan se sont vu retirer automatiquement la nationalité soudanaise. Le HCR s'emploie à réduire le risque d'apatridie pour ces groupes en aidant le Gouvernement du Soudan du Sud à délivrer des documents à ses ressortissants au Soudan.

En avril 2012, le HCR a assumé la responsabilité du secteur des abris d'urgence/articles non alimentaires au Soudan, y compris la chaîne commune d'acheminement de l'aide humanitaire pour le Darfour. Néanmoins, du mois d'avril au mois d'août 2012, les restrictions imposées par les autorités sur la circulation des articles non alimentaires entre les entrepôts et les régions de déplacement ont eu un impact sur la capacité du Haut Commissariat et de ses partenaires à venir en aide aux personnes relevant de la compétence du HCR.

○ Besoins

Au Soudan oriental, les réfugiés et la communauté locale souffrent d'une pauvreté aiguë et d'un manque d'accès aux soins

médicaux, à l'éducation et à l'emploi. Les réfugiés sont également confrontés à des difficultés d'intégration sur place et à l'heure actuelle, il n'y a pas de possibilités de rapatriement librement consenti. La sécheresse persistante a dégradé les terres et réduit la superficie des pâturages, entraînant une malnutrition chez les réfugiés et au sein des communautés d'accueil. Parallèlement, 1 800 nouveaux réfugiés et demandeurs d'asile arrivent chaque mois dans le pays bravant des trafiquants, des passeurs et des kidnappeurs qui n'hésitent pas à recourir à la violence.

Au Darfour, bien que de nombreux déplacés internes soient rentrés dans leur localité d'origine, la plupart des zones de retour manquent toujours des services et des infrastructures les plus indispensables, et quelque 2,3 millions de personnes sont encore déplacées. Environ 34 000 Tchadiens réfugiés au Darfour, dont 8 000 accueillis dans des camps, ont également besoin d'une aide essentielle.

Les questions post-indépendance non résolues ont entraîné des combats et des déplacements dans les trois zones visées par des protocoles spéciaux. Les déplacés souffrent de malnutrition et d'un manque d'accès aux services essentiels en raison de l'interruption du cycle de production agricole et de la paralysie des services sociaux.

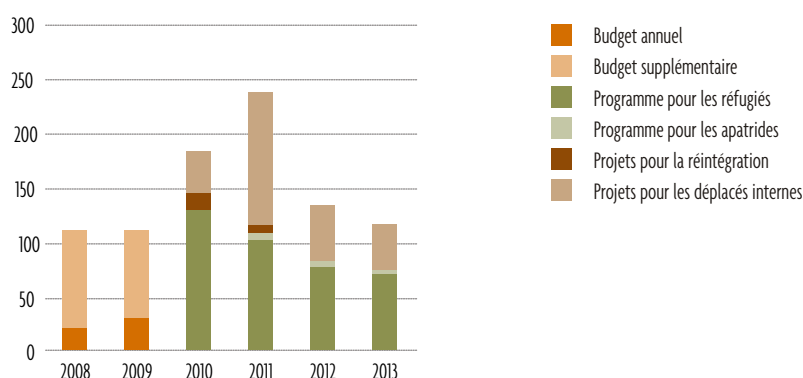
Des centaines de milliers de Sud-Soudanais vivent encore au Soudan. Ils sont d'origine mixte, soudanaise et sud-soudanaise, ou d'origine inconnue, mais sont dans l'incapacité de prouver leur nationalité et sont par conséquent exposés à un risque d'apatridie.

| Stratégie et activités |

Au Soudan oriental, le HCR entend promouvoir l'intégration socio-économique des réfugiés dans la région en mettant en œuvre des projets d'autosuffisance et de renforcement des moyens de subsistance. De concert avec le PNUD et la Banque mondiale, le HCR mettra en œuvre l'Initiative pour des

Budget du HCR au Soudan 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



solutions transitoires afin de stimuler l'autosuffisance, qui est la solution la plus viable pour cette population. Les nouveaux arrivants recevront des abris et bénéficieront de services essentiels. Tout au long de l'année 2013, le HCR et l'OIM exécuteront conjointement un projet pour lutter contre le trafic, la traite et l'enlèvement des demandeurs d'asile au Soudan oriental.

Le HCR luttera contre l'apatridie en offrant des conseils techniques aux autorités soudanaises et en aidant le Gouvernement sud-soudanais à délivrer des papiers d'identité au Soudan. Il surveillera également la protection des personnes qui risquent de devenir apatrides. L'Organisation continuera à recommander d'offrir une assistance aux Sud-Soudanais bloqués aux points de départ, à assurer le suivi de la protection et à dispenser une aide essentielle aux individus très vulnérables en 2013. Elle aidera les autorités à répondre aux besoins des réfugiés urbains en matière de détermination du statut, de documents, d'articles de première nécessité et d'emploi.

Au Darfour, le HCR offrira une aide en matière de nutrition, de santé et de moyens de subsistance aux réfugiés vivant dans des camps. Il prêtera son concours à son homologue gouvernemental, le Commissaire aux réfugiés, pour faciliter la délivrance de documents aux réfugiés. Le HCR veillera également à ce que les fonctionnaires locaux soient mieux en mesure d'offrir une protection juridique et physique adéquate aux déplacés internes, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en les formant au droit des réfugiés, à la détermination du statut de réfugié et à l'enregistrement, ainsi qu'en les aidant à se familiariser avec les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays.

En collaboration avec ses partenaires, le HCR s'attachera à promouvoir la confiance et la réconciliation entre les communautés voisines, notamment entre les nomades et les agriculteurs qui se disputent des ressources rares. En tant que chef de file des secteurs protection et abris d'urgence/articles non alimentaires, et co-chef de file pour le retour des déplacés internes, le HCR coordonnera les interventions humanitaires destinées à combler les lacunes dans ces domaines.

L'accès aux trois zones visées par des protocoles spéciaux reste problématique mais le HCR continuera de codiriger le secteur de la protection avec le ministère du Bien-être et de la sécurité sociale. Alors que les autres partenaires humanitaires réduisent leurs opérations au Darfour, le HCR maintient une présence sans équivalent dans des localités reculées, opérant par l'intermédiaire de sept bureaux de terrain qui ont mené plus de 700 missions en 2011.

○ Contraintes

Bien que le Gouvernement du Soudan ait autorisé certaines organisations humanitaires à revenir dans les trois régions visées par des protocoles spéciaux en 2012, les zones d'activité ont été restreintes. En outre, le niveau élevé d'insécurité a entravé les efforts visant à venir en aide aux personnes touchées par les violences. Il est probable que des tensions non résolues continuent de générer des conflits en 2013, particulièrement dans les États du Nil bleu et du Kordofan méridional, entraînant de nouveaux déplacements et des exodes de réfugiés vers le Soudan du Sud.

Bien que les conditions générales de sécurité se soient améliorées au Darfour, en particulier au Darfour-Ouest, certaines régions sont toujours troublées par des combats sporadiques et la criminalité a augmenté, de sorte que des pirates de la route attaquent à présent des véhicules et que des humanitaires se font enlever. Cette situation engendre de nouveaux déplacements et entrave l'accès des travailleurs humanitaires aux populations relevant de la compétence du HCR. Le manque de services essentiels dans les zones de retour décourage également les personnes qui souhaiteraient rentrer.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Le HCR poursuivra sa collaboration avec les autorités locales et des entités du Gouvernement central comme les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice. En tant que chef de file sectoriel, le HCR coordonnera les interventions relatives à la protection, aux abris d'urgence et articles non alimentaires, aux retours et à la réintégration. L'Organisation travaillera avec ses partenaires habituels, le PAM, le FNUAP, l'UNICEF et le BCAH, tout en renforçant ses alliances avec les ONG internationales et nationales. Ces dernières jouent un rôle crucial en offrant protection et assistance dans les régions où l'accès du HCR est limité.

Au Soudan oriental, le HCR renforcera son partenariat avec le PNUD et la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative pour des solutions transitoires. Il travaillera également avec l'OIM pour lutter contre les problèmes de traite des êtres humains. En qualité de chef de file du secteur de la protection, le HCR collaborera avec les chefs de file de sous-modules tels que le FNUAP, chargé des violences sexistes, et l'UNICEF, responsable de la protection de l'enfance. Au Darfour, le HCR participera aux travaux du Mécanisme de vérification commun.

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Commission pour les travaux humanitaires bénévoles
Commissaire aux réfugiés
Direction de la protection sociale (Nyala)
Direction de la Nationalité, des passeports et de l'immigration
État civil
Gouvernement local de Gedaref
Ministère des Affaires sociales
Ministère du Développement social, des femmes et des enfants (Kadugli)
Ministère de la Protection sociale et de la protection de l'enfance (Singa)
Ministère de la Protection sociale (Kassala)
Services d'orientation des réfugiés

ONG

Asalam Organisation for rehabilitation and development
Al Sharq Centre for Culture and Legal Aid
Sudan Open Learning Organization
Child Development Foundation
Croissant-Rouge soudanais
El Sugya Charity Organization
Fondation Terre des Hommes
Global Health Foundation
Help Age International
Human Appeal International
Nuba Mountains International Association for Development
Office national des forêts
Partner Aid International
Save the Children (Suède)
Sudan Peace Humanitarian Organization
Salam
Triangle génération humanitaire
Trust Rehabilitation and Development
Vision mondiale (International)
War Child Canada

Autres

BSP/ONU
OIM
ONU-Habitat

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Commission d'aide humanitaire

Autres

Agence suédoise pour la protection civile
BCAH
CICR
FAO
FNUAP
MINUAD
OMS
ONUDI
PAM
PNUD
Service de la lutte antimines
UA
UNICEF
UNJLC
VNU

Informations financières

Entre 2008 et 2011, le budget total pour le Soudan est passé de 110 millions à 232,5 millions de dollars E.-U., du fait de l'augmentation constante des programmes tant annuels que supplémentaires. La forte diminution observée en 2012, avec un budget établi à 133,9 millions de dollars E.-U., est en réalité imputable à la séparation du Soudan et du Soudan du Sud. En 2013, les besoins au Soudan sont estimés à 116,7 millions de dollars E.-U.

Conséquences d'un manque de financement

- La fourniture de latrines pour les réfugiés dans l'est serait grandement pénalisée, et stagnerait à 25 pour cent seulement, un chiffre très inférieur aux normes internationales.
- Les ratios étudiants-enseignants dans les écoles du Soudan oriental resteraient très élevés, autour de 70 pour 1.

- Les activités de renforcement des moyens de subsistance pour les déplacés internes au Darfour seraient réduites.
- Les besoins des personnes très vulnérables en matière d'abris et d'éducation ne seraient pas satisfaits.
- Les activités de suivi et de coordination de la protection au Darfour seraient réduites, et ceci pourrait avoir de graves conséquences, comme une augmentation de la violence sexuelle et sexiste.
- La présence du HCR dans les trois zones visées par des protocoles serait considérablement réduite, ce qui compromettrait son rôle de chef de file sectoriel dans la région, ses liens avec ses partenaires nationaux et sa capacité à soutenir le retour des réfugiés et des déplacés internes si les conditions de sécurité et d'accès s'amélioraient.

Budget 2013 du HCR pour le Soudan (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Instruments régionaux et internationaux	0	307 607	0	307 607
Droit et politique générale	907 564	607 607	663 902	2 179 074
Assistance juridique et recours	257 081	392 607	392 551	1 042 240
Accès au territoire et non-refoulement	323 025	0	0	323 025
Sous-total	1 487 670	1 307 822	1 056 453	3 851 946
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil améliorées	453 056	0	0	453 056
Identification des cas d'apatridie	0	407 607	0	407 607
Enregistrement et établissement de profils	531 921	0	802 552	1 334 474
Détermination du statut de réfugié	2 170 069	0	0	2 170 069
Documents individuels	1 442 317	1 088 607	0	2 530 925
Enregistrement et documents d'état civil	485 698	567 607	685 102	1 738 407
Sous-total	5 083 061	2 063 822	1 487 654	8 634 538
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Protection contre la criminalité	167 291	0	0	167 291
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	1 757 503	1 757 503
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 045 820	0	1 555 004	3 600 824
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	276 474	0	0	276 474
Protection des enfants	1 762 065	0	1 451 453	3 213 518
Sous-total	4 251 650	0	4 763 960	9 015 610

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Besoins de base et services essentiels				
Santé	3 783 240	0	0	3 783 240
Santé proactive et services liés au HIV	1 440 097	0	755 102	2 195 199
Nutrition	1 372 580	0	0	1 372 580
Sécurité alimentaire	150 278	0	0	150 278
Eau	2 014 409	0	0	2 014 409
Assainissement et hygiène	3 471 764	0	484 906	3 956 669
Abris et infrastructure	2 581 432	0	4 807 701	7 389 132
Accès à l'énergie	736 202	0	0	736 202
Articles ménagers de base	519 532	0	2 654 777	3 174 309
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 821 697	0	1 972 027	3 793 725
Éducation	7 766 536	0	0	7 766 536
Sous-total	25 657 767	0	10 674 513	36 332 280
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	585 135	437 607	885 102	1 907 844
Coexistence avec les communautés locales	799 427	0	3 690 067	4 489 493
Ressources naturelles et environnement commun	1 882 846	0	532 551	2 415 397
Autosuffisance et moyens d'existence	19 114 955	0	2 307 653	21 422 608
Sous-total	22 382 363	437 607	7 415 372	30 235 343
Solutions durables				
Retour volontaire	1 668 583	0	3 635 009	5 303 592
Réintégration	1 502 155	0	2 352 654	3 854 809
Intégration	646 556	0	1 442 653	2 089 208
Réinstallation	2 261 896	0		2 261 896
Sous-total	6 079 189	0	7 430 316	13 509 506
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	1 984 963	1 984 963
Gestion et coordination des camps	233 427	0	442 551	675 978
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	79 427	0	382 551	461 978
Sous-total	312 854	0	2 810 065	3 122 918
Appui à la logistique et aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 176 015	0	2 024 680	3 200 695
Gestion des opérations, coordination et appui	4 226 712	0	4 545 146	8 771 858
Sous-total	5 402 728	0	6 569 825	11 972 553
Total	70 657 283	3 809 252	42 208 158	116 674 693
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	76 592 978	5 926 473	51 346 689	133 866 140